

**LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL
DE LA COMMUNE DE BOISSISE-LA-BERTRAND**

CODE	AC1	AC1	AC3
Objet de la servitude	Protection des monuments historiques : Périmètre de protection de l'Eglise de Boissise-le-Roi	Protection des monuments historiques : Périmètre de protection du château de Boissise-le-Roi	Protection des réserves naturelles : Réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte Assise
Référence du texte législatif qui permet de l'instituer	L.621-1 à L.621-32 (Code du patrimoine) Décret 2007-487 du 30 mars 2007	L.621-1 à L.621-32 (Code du patrimoine) Décret 2007-487 du 30 mars 2007	Loi du 10 juillet 1976
Acte qui l'a instituée sur le territoire	Arrêté du 22 août 1949	Arrêté du 19 mai 1970	Délibération CP 09-968 C de la commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France – 22 octobre 2009
Service gestionnaire de la servitude	Service territorial de l'architecture et du patrimoine Pavillon SULLY 77300 FONTAINEBLEAU ☎01 64 22 27 02	Service territorial de l'architecture et du patrimoine Pavillon SULLY 77300 FONTAINEBLEAU ☎01 64 22 27 02	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie Service nature, paysage et ressources 10 rue Crillon 75194 PARIS Cedex 04 ☎ 01 71 28 45 65

CODE	AS1	EL3	EL7
Objet de la servitude	Protection des eaux potables et minérales : Captage du Mée sur Seine « SPDI ».	Servitudes de halage et marchepied : Rives de la Seine	Alignement des voies nationales, départementales et communales : RD 39 (1) et RD 39 (2) sur hameau de Beaulieu
Référence du texte législatif qui permet de l'instituer	L.1312-2 et R.1321-6 et suivants (Code de la Santé Publique) L.215-13 (Code de l'Environnement)	L.2131-2 à L.2131-6 (Code général de la Propriété des personnes publiques)	L.112-1 à L.112-7 (Code de la Voirie routière)
Acte qui l'a instituée sur le territoire	Arrêté Préfectoral N88.DDAF.SERU.344 du 4 août 1988	/	Délib. du 25 avril 1888 Et Du 24/08/1878
Service gestionnaire de la servitude	Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne 288 rue G. Clémenceau BP 596 77005 MELUN Cedex ☎01 60 56 71 71	Service de la navigation de la Seine 2 quai Grenelle 75732 PARIS Cedex 15 ☎01 40 58 29 99	Département de Seine-et-Marne - Hôtel du Département - CS 50377- 77010 MELUN Cedex ☎01 64 14 73 21 ART de Melun —Vert-Saint-Denis (314, rue Anna Lindh 77240 Vert-Saint-Denis

CODE	I1 BIS	I4	PM1
Objet de la servitude	Hydrocarbures liquides pipelines : Pipeline Donges-Melun-Metz	Electricité et établissement des canalisations électriques : Lignes aériennes 225kV Malecot - Plison n°1 225kV Chenet - Senart n°1 400kV Chesnoy - Le Cirolliers n°1 400kV Chesnoy - Le Cirolliers n°2	Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles : Vallée de la Seine de Samoreau à Nandy (PPRI)
Référence du texte législatif qui permet de l'instituer	L.555-1 à L.555-30 et R.555-1 à R.555-52 (Code de l'Environnement) L.632-1 et L.632-2 (Code de l'Energie)	L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 (Code de l'Energie) R.555-1 à R.555-52 (Code de l'Environnement)	L.562-1 à L.562-9 et R.562-1 à R.562-10 (Code de l'Environnement) L.174-5 (Code Minier)
Acte qui l'a instituée sur le territoire	Décret du 23 novembre 1954	Conv. amiables	Arrêté Préfectoral 02 DAI 1 URB N 182 du 31 décembre 2002
Service gestionnaire de la servitude	Société Française Donges Metz (SFDM) 47 av. F. Roosevelt 77210 AVON ☎01 60 72 49 33	RTE – Réseau de Transport d'Electricité Groupe Maintenance Réseaux Est 66 av. Anatole France 94400 VITRY-SUR-SEINE ☎01 45 73 36 00	Direction départementale des Territoires 288 rue G. Clémenceau BP596 77005 MELUN Cedex ☎01 60 56 71 71

CODE	PT1	PT2	AS1
Objet de la servitude	Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques : Centre radioélectrique de Sainte Assise	Protection des centres radioélectriques émission réception contre les obstacles : Centre de Sainte Assise	Protection des eaux potables et minérales : Captage d'eau en Seine de Boissise-la-Bertrand.
Référence du texte législatif qui permet de l'instituer	L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39 (Code des Postes) L.5113-1 (Code de la Défense)	L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 (Code des Postes) L.5113-1 (Code de la Défense)	Articles L.1321-1 à L.132-10, R.1321-1 à R.1321-63 suivants du Code de la Santé Publique et Article L.214-1 à L.214-10 et L.215-13, R. 214-1 à R. 214-6 et R.214-32 à R.214-40 du Code de l'environnement
Acte qui l'a instituée sur le territoire	Décret du 19 mars 1996	Décret du 18 octobre 1958	Arrêté préfectoral n°17 DCSE EC 05 du 13 décembre 2017
Service gestionnaire de la servitude	France Télécom Unité de Pilotage Réseau IDF 110 rue Edouard Vaillant – 94815 VILLEJUIF Cedex ☎ 01 49 87 81 09	France Télécom Unité de Pilotage Réseau IDF 110 rue Edouard Vaillant – 94815 VILLEJUIF Cedex ☎ 01 49 87 81 09	Agence Régionale de Santé IDF Centre Thiers Galliéni – 49 51 Avenue Thiers 77000 MELUN cedex ☎ 01 78 48 23 00